

**Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate**

Protection des milieux naturels
Une initiative de collaboration sans précédent dans Lanaudière

Joliette, le 19 avril 2023 – Quatorze organisations de Lanaudière s'unissent pour œuvrer ensemble à la protection des milieux naturels lanaudois au sein du **Réseau Biodiversité-Climat Lanaudière (Réseau BCL)**.

Regroupant des professionnels des six MRC de la région, des ministères provinciaux (Environnement, Lutte aux changements climatiques, Faune et Parcs ; Affaires municipales et Habitation), de l'Agence de mise en valeur des forêts privées de Lanaudière, de Loisir et Sport Lanaudière, du Conseil régional de l'environnement de Lanaudière, de l'Union des producteurs agricoles de Lanaudière, de la Société pour la conservation de la tourbière de Lanoraie et des deux organismes codirigeant le groupe, soit la Fiducie de conservation des écosystèmes de Lanaudière (FiCEL) et le Centre d'études sur la forêt (CEF), cette initiative de collaboration se veut une plateforme d'échanges de nature technique sur les enjeux de conservation de la biodiversité, de séquestration du carbone et d'aménagement du territoire.

Le Réseau a ainsi pour objectif de doter la région d'une vision commune des milieux naturels d'intérêt à protéger, à restaurer et à connecter entre eux dans Lanaudière.

L'initiative a notamment pour cible de protéger à perpétuité, d'ici 2027, plus de 650 nouveaux hectares de milieux naturels à haute valeur écologique. Ces hectares seront recherchés en terres privées, prioritairement dans le sud de Lanaudière, là où les milieux naturels sont le plus à risque d'être convertis en lotissements. Des recommandations pour un programme de restauration de 30% des milieux dégradés seront aussi formulées.

Le groupe favorisera la concertation régionale, principalement en lien avec les plans régionaux des milieux humides et hydriques à être déployés prochainement par les MRC dans la région. Ces plans visent notamment à protéger et à restaurer les milieux humides et les corridors écologiques.

La mise sur pied de ce groupe de travail est possible grâce à l'appui financier du gouvernement du Canada agissant par l'entremise du ministère fédéral de l'Environnement et du Changement climatique (ECCC).

ECCC est l'organisme responsable du programme canadien de financement intitulé « Fonds des solutions climatiques axées sur la nature » (FSCAN). C'est un fonds décennal de 1,4 milliard de dollars qui vise à soutenir la conservation, la restauration et la gestion améliorée des écosystèmes tels que les milieux humides, les forêts et les prairies afin d'être en mesure de s'attaquer à la double crise des changements climatiques et de la perte de biodiversité. Le Fonds soutiendra des projets qui sont menés par des partenaires et qui entraînent une réduction des gaz à effet de serre et un accroissement de la séquestration du carbone grâce à la conservation, restauration, ou la gestion améliorée de milieux humides, de prairies, ou de forêts.

« L'initiative de Lanaudière est unique, a indiqué Dan Kneeshaw, professeur-chercheur en écologie forestière et co-directeur du CEF – un centre qui regroupe plus de 75 chercheuses et chercheurs de 11 universités qui œuvrent dans le domaine des sciences forestières, réunissant ainsi l'ensemble de l'expertise scientifique œuvrant en forêt au Québec. L'union de toutes les forces vives en matière d'aménagement du territoire, conjuguée à une expertise scientifique multidisciplinaire, nous permettra d'identifier les bonnes stratégies à prendre, notamment pour l'atteinte de 30% d'aires protégées d'ici 2030 dans la région. »

« Atteindre 30% d'aires protégées, à l'échelle mondiale ou à celle de notre région, est l'un des objectifs phares de l'accord signé lors de la COP15 à Montréal en décembre dernier » a précisé Réjean Dumas, biologiste et fiduciaire au sein de la FiCEL. Mais ce n'est pas une finalité en soi, car il faut faire en sorte que la biodiversité soit respectée sur l'ensemble du territoire. Les actions du **Réseau BCL** viseront également à mobiliser la communauté en ce sens et à jeter les bases d'actions de restauration de sites dégradées pour en améliorer les fonctions écologiques et leur capacité à capter le carbone. »

Source : Marie-Pierre Thibeault
Directrice générale adjointe
Fiducie de conservation des écosystèmes de Lanaudière
450 803-4369
mp.thibeault@fcclanaudiere.ca

Une version anglaise de ce communiqué est disponible sur demande.